Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213501208-20260708-D86_26-DE

- VILLE DE GEVEZE -

DÉLIBÉRATION

Conseil municipal du 08 juillet 2026

Le mercredi 08 juillet 2026 à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Gévezé, après avoir été convoqué le 2 juillet 2026 conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Benoît CHAUVIN, maire.

Présents : Benoît CHAUVIN, Bruno JOSSET, Sonia RECAN, Guillaume BOUCHERIE, Nathalie TENDIK, Guy MONIER, Stéphanie SAUVEE, Paul BYRNE, Léonie PAUTONNIER, Alexandre GEFFROY, Morgane OLLITRAULT, Andrée GUIHARD, Niels TRUBERT, Morgane NADAN, Thierry FOUVILLE, Christine DY, Françoise PINEL, Anne-Charlotte CHEVRIER, Héloïse LAMBARD-BAZIN, Willy DAVID.

Absents : Catherine HESRY, Mickaël FORTIER, Hélène KERIVEL, David PERRIN, Dominique GEFFRAULT, Robert SURCOUF, Nadine GAUTIER, Nelly BRIAND, Pascal RIDARD.

Procurations : Catherine ESRY à Benoît CHAUVIN, Mickaël FORTIER à Bruno JOSSET, Hélène KERIVEL à Nathalie TENDIK, David PERRIN à Guy MONIER, Robert SURCOUF à Anne-Charlotte CHEVRIER, Nadine GAUTIER à Héloïse LAMBARD-BAZIN.

Nombre de conseillers municipaux : 29
Quorum : 15
Présents : 20
Absents : 9
Procurations : 6
Votants : 26

****

CONVENTION ANNUELLE DE MISE A DISPOSITION DE L'ESCALE A L'ASSOCIATION « LES TRETEAUX »

N°86/26

Dans la perspective de l'organisation d'une pièce de théâtre, l'association « Les Tréteaux » sollicite la mise à disposition de la salle polyvalente de l'Escale, pour la période des répétitions du 8 septembre 2026 au 14 février 2027, ainsi que pour les week-ends de 10 représentations du 23 janvier au 14 février 2027.
Pour ce faire, il est proposé que soit établie une convention. Le projet de convention et son annexe précisent les modalités de la mise à disposition par la commune. En contrepartie, l'association versera un loyer d'un montant de 1.000 €.
A la majorité (vote contre de Willy DAVID), le conseil municipal :

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213501208-20260708-D86_26-DE

- approuve la mise à disposition de la salle polyvalente l'Escale au profit de l'association « Les Tréteaux » pour l'organisation et de la tenue de 10 représentations d'une pièce de théâtre ;
- fixe le montant de cette mise à disposition à 1.000 € ;
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition avec l'association.

MAIRIE DE GEVEZÉ
35 (Ille-et-Vilaine)

Pour copie conforme,
Le Maire,
Benoît CHAUVIN